



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Afrique

#### Question au Gouvernement n° 2110

#### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault.

M. Michel Hunault. Ma question s'adresse à M. le ministre de la coopération et concerne la présence française en Centrafrique après les tragiques événements de la semaine dernière.

Je souhaite tout d'abord saluer ici la mémoire des deux soldats français assassinés dans l'exercice de leur mission et leur rendre hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

La réaction de notre pays ne s'est pas fait attendre. Et c'est avec courage que le Gouvernement a décidé de restaurer l'ordre à Bangui.

On ne peut ignorer l'importance stratégique de nos bases militaires en Afrique, d'où ont pu être lancées ces dernières années des opérations - faut-il le rappeler ? -, telle l'opération humanitaire au Rwanda.

À l'époque, seul notre pays avait pu agir pour contrer une catastrophe humanitaire sans précédent.

Monsieur le ministre, ma question sera simple : pouvez-vous ici réaffirmer et préciser la politique de la France en Afrique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, je vous remercie de vous être associé à l'hommage que la France tout entière et le Gouvernement en particulier ont rendu à la mémoire des deux soldats français morts assassinés à Bangui voici quelques semaines.

L'armée française restée à Bangui est une force d'interposition qui œuvre pour que le dialogue s'engage, pour qu'il reprenne, sous l'autorité du général malien Toure, à la suite de la décision prise à Ouagadougou par les pays africains et le Président de la République française de convier les présidents de quatre pays africains - Mali, Tchad, Burkina-Faso et Gabon - à engager une mission de paix et de conciliation entre les parties prenantes de la République centrafricaine.

M. Jean-Claude Lefort. Au nom de quel mandat ?

M. le ministre délégué à la coopération. Au nom de l'amitié traditionnelle entre la France et l'Afrique et de leur volonté de paix. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je vous rappelle qu'en 1996, la France a obtenu plusieurs grands succès en matière d'aide publique au développement, en particulier en ce qui concerne l'Afrique. Ainsi, pour le VIII<sup>e</sup> fonds européen de développement, le Président de la République a convaincu nos partenaires de maintenir l'aide pour le développement. Lors du G 7 de Lyon, le président français a également convaincu les partenaires des grands pays industriels de se saisir du dossier du développement, ce qui, au départ, n'était pas du tout évident. Lors du sommet de Ouagadougou, c'est à la demande de Jacques Chirac que la notion de bonne gouvernance, c'est-à-dire de démocratisation de l'Afrique, a été inscrite à l'ordre du jour. Nous en observons aujourd'hui les premiers résultats de tout cela.

M. Jean-Claude Lefort. Ah bon ?

M. le ministre délégué à la coopération. La France sait adapter son outil de coopération et la trilogie - efficacité, simplicité et transparence - que l'on trouve dans la lettre de mission adressée par le Premier ministre au ministre de la coopération est plus que jamais à l'ordre du jour. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du

Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault.

M. Michel Hunault. Ma question s'adresse à M. le ministre de la coopération et concerne la présence française en Centrafrique après les tragiques événements de la semaine dernière.

Je souhaite tout d'abord saluer ici la mémoire des deux soldats français assassinés dans l'exercice de leur mission et leur rendre hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

La réaction de notre pays ne s'est pas fait attendre. Et c'est avec courage que le Gouvernement a décidé de restaurer l'ordre à Bangui.

On ne peut ignorer l'importance stratégique de nos bases militaires en Afrique, d'où ont pu être lancées ces dernières années des opérations - faut-il le rappeler ? -, telle l'opération humanitaire au Rwanda.

À l'époque, seul notre pays avait pu agir pour contrer une catastrophe humanitaire sans précédent.

Monsieur le ministre, ma question sera simple : pouvez-vous ici réaffirmer et préciser la politique de la France en Afrique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, je vous remercie de vous être associé à l'hommage que la France tout entière et le Gouvernement en particulier ont rendu à la mémoire des deux soldats français morts assassinés à Bangui voici quelques semaines.

L'armée française restée à Bangui est une force d'interposition qui œuvre pour que le dialogue s'engage, pour qu'il reprenne, sous l'autorité du général malien Toure, à la suite de la décision prise à Ouagadougou par les pays africains et le Président de la République française de convier les présidents de quatre pays africains - Mali, Tchad, Burkina-Faso et Gabon - à engager une mission de paix et de conciliation entre les parties prenantes de la République centrafricaine.

M. Jean-Claude Lefort. Au nom de quel mandat ?

M. le ministre délégué à la coopération. Au nom de l'amitié traditionnelle entre la France et l'Afrique et de leur volonté de paix. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je vous rappelle qu'en 1996, la France a obtenu plusieurs grands succès en matière d'aide publique au développement, en particulier en ce qui concerne l'Afrique. Ainsi, pour le VIII<sup>e</sup> fonds européen de développement, le Président de la République a convaincu nos partenaires de maintenir l'aide pour le développement. Lors du G 7 de Lyon, le président français a également convaincu les partenaires des grands pays industriels de se saisir du dossier du développement, ce qui, au départ, n'était pas du tout évident. Lors du sommet de Ouagadougou, c'est à la demande de Jacques Chirac que la notion de bonne gouvernance, c'est-à-dire de démocratisation de l'Afrique, a été inscrite à l'ordre du jour. Nous en observons aujourd'hui les premiers résultats de tout cela.

M. Jean-Claude Lefort. Ah bon ?

M. le ministre délégué à la coopération. La France sait adapter son outil de coopération et la trilogie - efficacité, simplicité et transparence - que l'on trouve dans la lettre de mission adressée par le Premier ministre au ministre de la coopération est plus que jamais à l'ordre du jour. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Hunault Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2110

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 janvier 1997, page 26

**Réponse publiée le :** 15 janvier 1997, page 26

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1997